

Une école incertaine dans un monde incertain

Pour comprendre des évolutions de fond, l'inscription dans une mémoire longue est nécessaire. Le système éducatif n'y échappe pas. Dans son dernier livre, André D. Robert expose comment nous sommes passés insidieusement à un modèle d'école néolibérale soucieuse de rentabilité. Une orientation qu'il faut contester activement.

NICOLE PRIOU

Le lecteur du livre d'André D. Robert, *L'école en France de 1945 à nos jours*¹, appréciera en premier lieu la dimension factuelle du récit qui lui permettra de retracer soixante années de faits majeurs qui ont marqué, d'un gouvernement à l'autre, les politiques scolaires de plus d'un demi-siècle. Si l'école – des lois Ferry jusqu'à la Seconde Guerre mondiale – a été une école conquérante, soutenue par un État éducateur dont l'action se revendique « *politique, philosophique, morale, culturelle et non pas économique*² », l'auteur nous montre que les années auxquelles il s'intéresse, de 1945 à 2005, témoignent de l'inscription dans une logique économique de plus en plus prégnante. Des mesures récentes, comme la réforme de la carte scolaire, sont les signes du passage d'une « *orientation libérale de basse intensité à une orientation néolibérale de plus haute intensité*³ ».

Neuf chapitres organisent ce parcours en regroupant, au nom de la pertinence politique qui les spécifie, des périodes d'inégale durée avec la visée de fournir au lecteur « *une sorte de vade-mecum historique lui permettant des repérages aisés sans bien évidemment exclure une approche problématisée des décisions et des événements traités*⁴ ». On pourrait dire que trois grandes périodes ponctuent ces soixante années : les trente glorieuses (1945/1975), les vingt piteuses (1975/1995) et la décennie 1995/2005.

Aux trente glorieuses correspond la figure d'une école moderne et « démocratisante », qui veut assurer l'égalité des chances et l'accès pour chacun à une promotion sociale. La sociologie critique et la crise économique entament cette confiance en l'école et amorcent une période d'hésitations de l'État sur les fins assignées à l'éducation et à la formation. Les années 1995/2005, enfin, voient l'État passer à une dimension managériale et néolibérale de plus en plus affirmée.

Si l'on devait extraire ce qui se dégage de cette rétrospective, que conviendrait-il de retenir ?

Sans doute qu'on est allé progressivement d'une école sûre d'elle-même et de ses missions à une école débordée et envahie par les missions multiples et parfois contradictoires qui lui sont assignées. Pour Jean-Louis Derouet, cité par André D. Robert, la publication du rapport du Collège de France en 1985 intervient au moment de « *l'entrée de l'école dans un univers à justifications multiples*⁵ ». Face à une pluralité de principes, l'État peine à hiérarchiser. L'empilement de mesures successives ne trace pas une politique et, faute sans doute d'une « *image nette de l'homme* » que l'école vise à former, l'État glisse progressivement d'une logique de service public à une logique libérale où principe marchand et principe d'efficacité l'emportent insidieusement sur principe communautaire et principe d'intérêt général.

D'autres valeurs

Alors, faut-il désespérer face à ce processus de « *mise de l'école sous la dépendance de l'économie* » ? L'auteur tient à proposer en fin de parcours « *quelques boussoles appuyées sur quelques convictions pour aborder l'avenir et contester cette orientation*⁶ ». La première nécessité est de résister à ce que formation et éducation deviennent

de « *purs objets marchands* ». La deuxième contrainte est de conjuguer une orientation universaliste, qui lutte contre le relativisme ambiant, et une prise en compte du sujet singulier. Toute situation pédagogique devrait favoriser

« *la rencontre du savoir autre comme ce qui altère sans aliéner dans l'aventure de devenir soi*⁷ ». Il convient enfin que la culture proposée à l'école soit désirable pour les jeunes auxquels elle s'adresse, et pour cela, mise autant sur l'imaginaire, la créativité, le corps, les arts, que sur la raison abstraite.

Le défi à relever est d'importance. L'engagement pédagogique des acteurs autour

des idéaux de justice et d'égalité des chances est l'un des atouts pour parvenir à maintenir une vision alternative de l'école orientée vers d'autres valeurs. Mais un engagement fort de l'État et des choix politiques en cohérence avec cette vision sont aussi nécessaires. L'auteur voit dans les décisions prises autour de la carte scolaire une position emblématique des dérives actuelles et une illustration de ce qui fait la différence entre gestion technique et choix politique.

Un livre de référence à conseiller à tout acteur de l'école. Une lecture à recommander particulièrement à tout futur enseignant dans le cadre des masters pour initier à une culture historique et favoriser la compréhension de l'école d'aujourd'hui en retraçant son histoire récente.



1. André D. Robert, *L'école en France de 1945 à nos jours*, Presses universitaires de Grenoble, 2010, 312 p., 19 €.

2. Bernard Charlot, cité p. 10 (note 15).

3. Page 279.

4. Page 7.

5. Jean-Louis Derouet, cité p. 138.

6. Page 280.

7. Jean-Pierre Audureau (*Revue française de pédagogie*, n° 143), reprenant *Dits et écrits - 1954-1988* de Michel Foucault. Cité p. 280.